

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Plougastel-Daoulas (29470)

Réponses de Bien Vivre Plougastel Bien Vivre Plougastel, au nom de la liste « Bien Vivre Plougastel »

– le 10/03/2020 à 11:08 –

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

La FUB recommande un budget vélo entre 10 et 25 euros par an et par habitant. Certaines villes annoncent aller plus loin. En complément du plan vélo de Brest Métropole, un plan vélo communal permettrait d'aller plus loin, en toute complémentarité.

Plusieurs axes.

- Favoriser le développement du réseau vers la métropole brestoise ainsi que vers Landerneau. (développement du vélo TAF)
- Développer le réseau sur Plougastel (de la campagne vers le bourg) à l'aide de vélos route et ou de voies vertes.
- Identifier et baliser les chemins pour la pratique le VTT.
- étudier une offre incitative de mise à disposition de VAE. (Location ?)

Action n°2 : je m'engage

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 2 fois par an.

Ce comité rassemble l'ensemble des usagers (piétons, cyclistes, parents d'élèves, commerçants, PMR) et s'assure que le plan vélo adopté (voir mesure 1) est bien appliqué. En cas de blocage, il identifie des leviers pour lever ces derniers.

Il est important de faire un point régulier avec tous les usagers (piétons, cyclistes, parents d'élèves, commerçants, PMR) sans exclure les automobilistes. Nous souhaitons également inclure le conseil municipal jeune.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°3 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines Avec le développement du vélo électrique et d'autres vélos spéciaux (vélomobiles...) parcourir des distances de 7 voir 15 kilomètres devient tout à faire envisageables à vélo... à condition de disposer d'infrastructures adaptées. Il est donc indispensable de penser le vélo au-delà de l'échelon communal!.

nous souhaitons revoir le plan de circulation des vélos au centre bourg en concertation avec les parties prenantes et notamment sur l'aspect sécurisation.

- il faut étudier la mise en place d'axes privilégiés (action 1) pour rallier la mer (campagne) depuis le bourg. Toujours en concertation avec BM. En fonction du coût.
- le vélo électrique est un outil extraordinaire qui raccourcit les distances et permet à ceux qui ne le pouvaient pas d'imaginer se déplacer à vélo

Action n°4 : je suis indécis-e

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019. Pour des investissements moindre, la collectivité pourra se tourner vers la DSIL (dotation de soutien à l'investissement local). Les coupures prioritaires pourront être identifiées en utilisant la cartographie issue du baromètre parlons-vélo de la FUB : <https://carto.parlons-velo.fr/>

Mise en place d'aménagements de type , le tourne à droite ainsi que le SAS.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°5 : je m'engage

Pour lutter contre les accidents imputables au phénomène des angles morts, interdire - dès que la législation le permettra - les poids lourds non équipés de radars avancés de détection de cyclistes et piétons.

C'est une de nos préoccupations premières ce thème se retrouve dans nos ateliers « La sécurité publique » « bien vivre dans le bourg » « le dynamisme sportif » C'est un sujet transversal qui doit être pris en compte dans ces différents domaines. Notre projet de station de sport nature déployé en relation avec les associations concernées sera un élément fédérateur dans ce domaine.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°6 : je m'engage

Créer des locaux vélos dans les écoles et les équipements publics.

Cette question est également inscrite dans notre programme. Avec l'aménagement d'espaces d'accueil sécurisé et couverts pour les vélos au niveau des arrêts de bus, des écoles, des équipements sportifs et culturels, des commerces...

Action n°7 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Promouvoir une culture vélo

Action n°8 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Pour en savoir plus, aller sur <https://programme-alveole.com/>

Nos scolaires (primaires) bénéficient d'une formation au permis vélo. nous continuerons à soutenir et développer cet apprentissage.

Action n°9 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Tous les élus ne peuvent le faire mais l'ensemble de l'équipe sera sensibilisée et incitée à se déplacer à vélo. Nous communiquerons sur les Km parcourus par l'ensemble de l'équipe. A voir sous quel forme (Compte rendu du comité vélo mis en place ? journal de la commune ?)

Action n°10 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Nous serons attentifs à toutes ces infractions. Le vélo n'est pas considéré. Ce n'est pas un moyen marginal de déplacement. Nous devons être porteur du changement des comportements. Via de la communication, de la sensibilisation, de la formation et si besoin de la répression.

Les policiers municipaux seraient sensibilisés et missionnés sur ce thème

Commentaires généraux

Le vélo doit trouver toute sa place dans l'ensemble des déplacements du quotidien. (travail, loisir, scolaire, courses...)

Il a des avantages multiples. Il est bénéfique pour l'environnement, la santé, la tranquillité, le tourisme, le porte monnaie. l'étude d'un réseau cohérent et sécurisé doit se faire avec l'ensemble des usagers et notre équipe se veut porteuse et facilitatrice d'un tel projet.

En complément des aménagements physiques (pistes, abris) il est également nécessaire de travailler sur la formation de tous, le vélo ça s'apprend, et sensibiliser l'ensemble des usagers de la route pour un partage en toute sécurité.